

# LES MIGRANTS

## Répondre aux principaux préjugés

### Non, il n'y a pas trop d'étranger en France:

Proportionnellement, selon l'Ined, l'hexagone est à la 10ème place mondiale en termes d'immigrés, ces derniers représentent 11% de la population en 2012 . C'est loin derrière les pays du Golfe (27%, l'Australie (21%), le Canada (21%) ou la Suisse (23%). Globalement, la France compte presque 7 millions d'immigrés contre 21 millions d'immigrés au total en Europe



**Travailleur migrant :**

personne qui exerce une activité rémunérée dans un état ou elle n'est pas ressortissante

**UN MIC  
QU'Est-CE C**

Une personne effect  
déplacement d'un or  
dus de leur lieu de vi

**POUR**

**Migrant environnemental**

migration causée, directement ou non, totalement ou en grande partie, par des phénomènes environnementaux, qu'ils soient multiples ou uniques, catastrophiques ou graduels, naturels ou anthropiques

Pour un même délit, les étrangers sont plus incarcérés que les Français. En 2010, 17,6% des détenus étaient étrangers Cette surreprésentation s'explique surtout par la précarité économique et sociale à laquelle ils sont condamnés, faute d'avoir des papiers. Ainsi, la grande majorité des délits pour lesquels ils sont incarcérés sont des délits mineurs. Il ne faut pas oublier qu'en France , le délit de séjour irrégulier est passible de prison: des étrangers peuvent donc être emprisonné pour le seul motif de vouloir vivre libre et égaux en droits . Un étrangers qui refuse l'expulsion lors de son embarquement , peut être condamné à de la prison ferme.

«Ils sont tous voyous, on ne se sent plus en sécurité » La délinquance est fonction de l'âge, du sexe et de l'origine sociale. À gros traits, ce sont les jeunes hommes en situation de grande précarité qui sont les plus représentés parmi les délinquants. Pour les femmes, elles sont souvent contraintes à la prostitution ou au trafic de drogue pour financer leur voyage

L'ABRI



Lamin  
"Je ne veux ni voler, ni mendier.  
Juste vivre dignement."

Les migrants en situation régulière ou irrégulière n'ont pas d'accès à la plupart des droits communs: RSA, CAF, FORMATION et ils n'ont pas le droit de travailler

Seul un titre de séjour leur permet cet accès, dont la procédure peut prendre plusieurs années

Seul ceux qui demandent l'asile politique peuvent se voir attribuer une Allocation Mensuelle de Subsistance d'un montant d'environ 311/mois pour un couple avec un enfant ou une Allocation Temporaire d'Attente (11,45€/jour)

L'AME, L'ATA ou la CMU restent l'un des seuls bienfaits auxquels ils peuvent prétendre. L'AME concerne 220 000 personnes pour une consommation annuelle de 2041 euros. Les bénéficiaires ont souvent un état de santé fortement dégradé.

Donc la santé des migrants ne coûte pas si cher au contribuable

La plus part d'entre eux vivent une précarité extrême



**MIGRANT**

**QUE C'EST?**

quant une migration:  
ou plusieurs indivi-  
die

**QUOI?**

**Demandeur d'asile :** Per-  
sonne qui a quitté son  
pays d'origine et souhaite  
obtenir le statut de réfugié

**Réfugié:**

personne qui a obtenue  
une protection politique  
en raison de persécus-  
sions

**Clandestins ou sans-papiers :**

étrangers en situation irrégulière . la plupart d'en-  
tre eux sont entrés régulièrement sur le territoire euro-  
péen : avec un visa de touriste, d'étudiant ou autre,  
ou encore en déposant une demande d'asile à leur  
arrivée, qui n'a pas fonctionné

Pas d'argent pour les accueillir, ils coutent cher à la France

C'EST L'INVASION

On ne peut pas accueillir toute la misère du monde

Tous des criminels

Ils viennent en France pour les aides sociales

Ils volent le travail des Français

En France, les conditions d'accès aux minimas sociaux pour les étrangers sont complexes. Par exemple, la loi promulguant le revenu de solidarité active prévoit des conditions plutôt claires : possession d'un titre de séjour et d'une carte de travail depuis au moins cinq ans. Par ailleurs, l'immigration légale reste avantageuse pour l'économie française, en effet les immigrés en situation légale reçoivent de l'Etat 47,9 milliards d'euros, mais cotisent 60,3 milliards. Soit un excédent positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques. L'immigration clandestine qui a un cout estimé de 4,6 milliards (Association Contribuables Associés 2011), reste cependant bien inférieure à l'excédent des cotisations de leurs homologues en situations régulières.

